

NOUVEAU ! CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Le fonctionnement des déchèteries
de Haute Ariège évolue !



Le fonctionnement des déchèteries de Haute Ariège évolue !

Désormais il vous faudra une carte d'accès pour déposer vos déchets en déchèterie.

Le contrôle d'accès par badge sera opérationnel dans les 3 déchèteries de Haute Ariège dès le 1^{er} Août 2025. Cette carte, mise à disposition gratuitement par la CCHA, permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire :

- Unac dans la vallée d'Aax
- Arconac dans la vallée d'Auzat-Vicdessos
- Carcanières dans le Donezan.



Pourquoi un contrôle d'accès ?

Les principaux objectifs :

- Limiter l'accès aux seuls habitants du territoire de la CCHA et ainsi, ne pas assumer le coût d'élimination des déchets d'habitants hors territoire.
- Permettre un comptage précis du nombre de visites.
- Privilégier la disponibilité des gardiens pour accueillir et guider les habitants dans un geste de tri optimal afin de répondre aux objectifs de valorisation.
- Filtrer les entrées des professionnels sans faire supporter le coût aux habitants.

Comment obtenir ma carte d'accès ?

Munissez-vous d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois lors de votre prochain passage en déchèterie. L'agent d'accueil vous remettra votre carte nominative gratuite.

Quels sont les changements ?

L'accès en déchèterie est toujours gratuit. Les passages en déchèterie ne sont pas limités.

Le nombre de carte par foyer est limité à 1 : 1 carte = 1 foyer



+ d'infos :

05 61 64 40 37 | 06 77 53 27 50

www.cc-hauteariegge.fr | reduisonsnosdechets@cc-hauteariegge.fr